

BILAN DES COMPETENCES

Le bilan de compétences se fait lorsque vous ressentez le besoin de faire un point sur votre parcours professionnel, d'identifier vos ressources, vos intérêts professionnels et vos facteurs de motivations.

A QUOI SERT UN BILAN ?

Analyser vos compétences personnelles et professionnelles, vos aptitudes et vos motivations,

Définir et valider son projet professionnel et, le cas échéant, son projet de formation,

Élaborer un ou plusieurs projets professionnels réalistes en adéquation avec l'environnement économique,

Définir un plan d'action permettant la concrétisation de vos projets

Utiliser vos atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE :

- Articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail.
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'État
- LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences

PREREQUIS : Ouvert à toute personne sans condition de formation ou d'expérience

DUREE : 24 heures

PART DES ENTRETIENS EN FACE A FACE :
au moins 16 heures

MODALITES D'ACCES : Après un entretien initial gratuit de présentation de la démarche

PUBLIC : toute personne souhaitant se reconverter, retrouver le bien-être dans le monde du travail, changer de voie professionnelle.

DELAIS D'ACCES : Dès la signature et/ou validation par l'organisme financeur (10 jours).

MOYENS ET RESSOURCES :
Documentation en ligne, accès à des plateformes de tests, de recherche et d'analyse des compétences, tests de personnalités, méthode flottante.

ETUDE DE VOTRE DEMANDE ET DE VOS BESOINS : Sur la base d'une Analyse Partagée de la Situation

OBJECTIFS SPECIFIQUES ET OPERATIONNELS : Sur la base d'un questionnement de formulation des objectifs propre à notre centre

ELABORATION DU CONTENU SPECIFIQUE:

A partir d'une méthodologie propre, co-construction de votre parcours

DOCUMENTS REMIS : Livret d'accueil, Note de conclusion, Fiches-outils en fonction des thèmes de votre parcours, attestation de fin d'action de bilan de compétences

TARIF : 1565,00€ euros

Cependant, l'entretien préliminaire est gratuit. Contactez-nous, nous trouverons ensemble la meilleure solution de financement pour vous et nous vous indiquerons les démarches à effectuer.

FINANCEMENTS : sur fonds propres et/ou avec participation employeur et/ou avec le Compte Personnel de Formation

MODALITES D'EVALUATION : Point d'étape à chaque entretien, questionnaire d'évaluation de fin de parcours, questionnaire d'évaluation à six mois

ACCESSIBILITE : Les locaux et les moyens pédagogiques sont adaptés à votre situation lors de l'entretien initial.

VOTRE COACH-CONSULTANTE : Titulaire d'un titre reconnu par l'État de coach professionnel en plus d'un parcours spécifique dont la présentation est disponible sur www.site.fr.

RESPECT DU CONSENTEMENT

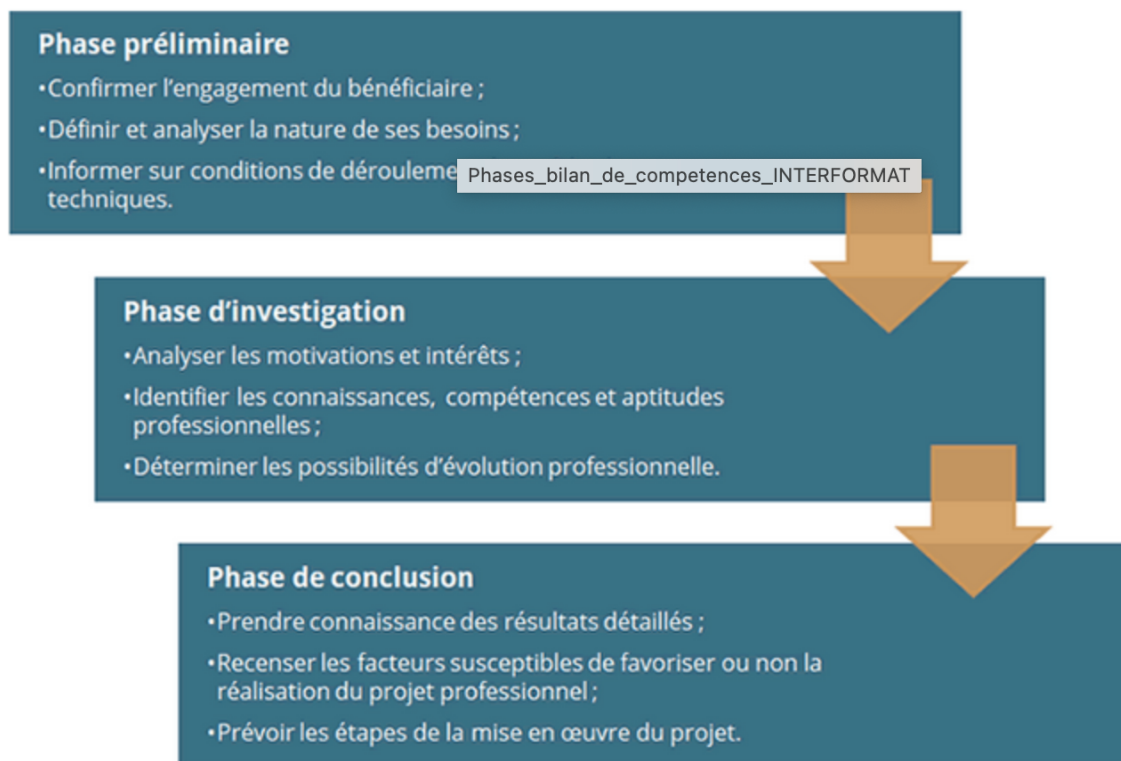
Il est rappelé que vous bénéficiez du droit au respect de votre consentement dans la liberté de répondre ou non à certaines questions.

CONFIDENTIALITÉ

Nous vous garantissons que sur l'ensemble du processus d'accompagnement et plus précisément la nature des échanges au cours des entretiens sont strictement confidentiels et personnels et ne peuvent être divulgués à aucune autre personne notamment à l'employeur, la famille et les proches. Au sens de l'article R.6322-35 à 39 et R.6322- 56 à 61 du code du travail, vous êtes seule destinataire du document de synthèse. Celui-ci ne peut être communiqué à un tiers qu'avec votre accord express. Par ailleurs, nous appliquons le code déontologique de l'EMCC consultable sur place au cabinet et par internet à l'adresse suivante : <https://www.emccfrance.org/deontologie-coach-mentors>

COMMENT SE DEROULE UN BILAN DE COMPETENCES ?

Défini par le code du travail, le déroulement du bilan de compétences sera à peu près toujours identique, caractérisé par trois phases distinctes, ayant chacune sa vocation. On recherchera tout d'abord les



motivations du candidat lors de la phase préliminaire, avant d'aller l'étudier lors d'une phase d'investigation qui sera la plus longue du bilan de compétences. Enfin, une conclusion sera menée de manière à expliquer les résultats de celui-ci au salarié.

MODALITES : en présentiel ou à distance

VOUS ETES EN SITUATION D'HANDICAPE ?

Nos locaux sont PMR et nous adaptons nos programmes à chaque situation. N'hésitez pas à nous contacter par mail : ra.formatiioncontact@gmail.com

LIEU DE FORMATION :

55, rue Baraban
69003 Lyon
Accès PMR

ACCES AU CENTRE DE FORMATION

Les lignes de transport suivantes ont des itinéraires qui passent près de Rue Baraban

Bus: [27](#), [C16](#), [C3](#)

Métro: [B](#)

Tram: [T1](#) [T3](#)

La gare de la Part-Dieu : [Trains TER](#)

8 min demarche depuis la gare de la Part-Dieu

Le centre de formation dispose d'un réfrigérateur et d'un micro-onde.

(Toutes ces informations seront bientôt disponibles sur le site web du centre RA Formation)